

TRAVAIL

CORONAVIRUS: ET MAINTENANT?

Le confinement est peu à peu assoupli. La normalité revient progressivement en Suisse, y compris dans le monde du travail. Mais nous ressentirons encore longtemps l'impact économique de cette crise. Syna s'engage pour que les employées et employés ne soient pas laissés pour compte. Le point sur la situation actuelle dans les différentes branches. **Pages 3 à 5**



La santé avant le profit!

Malgré les assouplissements, le coronavirus est toujours présent parmi nous. Les mesures de protection restent donc importantes, et leur mise en œuvre doit être cohérente. Nous nous battons pour que la santé des travailleuses et travailleurs soit au centre des préoccupations. **Pages 6 à 11**

Controlli, controlli e ancora controlli

Syna continua ad adoperarsi per la tutela incondizionata della salute degli edili. Nell'edilizia la pressione continua a crescere – nonostante o a causa del coronavirus. Ecco perché non ci stancheremo mai di esigere controlli regolari e coerenti sui cantieri. **Pagina 13**

SERVICE

12 LA CRISE DU CORONAVIRUS EN AMÉRIQUE LATINE

Aide d'urgence de Brücke · Le pont

16 RÉGIONS

Comment nous travaillons

19 SYNA EST LÀ POUR TOI!

Nos secrétariats régionaux

20 QUOI DE NEUF?

Votation populaire, ARC

AUTRES LANGUES

13 ITALIANO

Prossime fasi sui cantieri

Sempre e ancora sotto pressione

14 ESPAÑOL

Comercio minorista

¡Decídete por Syna!

15 PORTUGUÊS

Setor da saúde

Melhores condições laborais para todos!

PERSONNALITÉS

3 LE COMMENTAIRE

7 JOY ZWISSIG

Hôtellerie et restauration

8 ILONA S. ET ILONA P.

Commerce de détail

10 MATTHIAS FISCHER

Industrie

11 SABINO DELVECCHIO

Construction

16 VÉRONIQUE REBETEZ

Syna Fribourg/Neuchâtel

17 DANILU RONZANI

Syna Suisse orientale

18 JOËL MUGNY

Responsable de Syna Genève



UN TRAVAIL
SAIN



CONCILIATION
ENTRE TRAVAIL
ET FAMILLE



FORMATION
INITIALE ET
CONTINUE
POUR TOUS

VIVRE ET
TRAVAILLER
DANS LA
DIGNITÉ



UN REVENU
SÛR ET
SUFFISANT

Revendications post-coronavirus de Syna

SYNDICAT

«RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT»

Pages 4 et 5

BRANCHES

Pages 6 à 11



6 SANTÉ

De meilleures conditions de travail!

7 HÔTELLERIE-RESTAURATION

Préserver l'emploi, protéger la santé!

8 COMMERCE DE DÉTAIL

Fais-toi entendre grâce à Syna!

9 COIFFURE

La course au profit est un risque énorme!

10 INDUSTRIE

Du travail, pas des dividendes!

11 CONSTRUCTION

Une pression constante

Du confinement à l'assouplissement: Nous défendons tes intérêts!

Qu'as-tu ressenti à la mi-mars? Le Conseil fédéral a proclamé une «situation extraordinaire» et les bars, restaurants, magasins et installations de loisirs ont fermé leurs portes. La vie publique s'est arrêtée brutalement. Quel choc! Ce vide abyssal que l'on ne connaissait jusqu'alors que par la télévision chinoise est soudain devenu réalité en Suisse. La plupart des gens sont restés chez eux, les trains se sont vidés. Le «restez à la maison» du conseiller fédéral Berset a laissé la Suisse stupéfaite et inquiète.

UN ARRÊT COMPLET? PAS POUR TOUT LE MONDE!

Cet arrêt brutal ne s'est pas appliqué à tout le monde. Ainsi, les magasins d'alimentation et les chantiers sont restés ouverts. Des employés inquiets ont dû et doivent travailler plus dur et plus longtemps que jamais dans des conditions plus difficiles. Cela a bien sûr entraîné des problèmes et abus contre lesquels Syna est immédiatement intervenu.

Nous avons clairement signifié que seul le respect le plus strict de la protection de la santé pouvait permettre la poursuite du travail sur les chantiers, dans les magasins et dans l'industrie. Dans le cas contraire, la fermeture devait être exigée. Toutefois, cela ne fonctionne qu'avec des contrôles suffisants, que nous exigeons encore aujourd'hui avec insistance. Avec succès: certains cantons ont chargé Syna, en collaboration avec les autres partenaires sociaux, de surveiller la protection de la santé sur les chantiers.

La situation dans le secteur de la santé est plus nuancée. Au début de la crise, le personnel soignant des unités de soins intensifs a été contraint de travailler jusqu'à l'épuisement, une exploitation soutenue par le Conseil fédéral, qui a suspendu le droit du travail pour les hôpitaux de telle sorte que la durée du travail dans ces unités pouvait atteindre 13 heures. Il est en effet plus facile d'exploiter le personnel existant que d'embaucher de la main d'œuvre supplémentaire. Pourtant, durant cette même période, le personnel d'autres unités avait trop peu de travail en raison de l'interruption des traitements non urgents. La politique d'austérité qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui dans la santé n'atteint pas sa cible en lésant le personnel soignant, dont l'importance est pourtant systémique. En raison des mauvaises conditions de travail, les soignants sont de plus en plus nombreux à tourner le dos à la branche, ce qui aggrave considérablement la pénurie de travailleurs qualifiés. Pour contrer cette tendance, Syna exige que les conditions de travail et les salaires dans la santé soient enfin améliorés et stabilisés par le biais d'une convention collective nationale de travail!

SORTIR DU CONFINEMENT – MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX!

Le fait que la Suisse sorte lentement mais sûrement du confinement est positif. Mais pas à n'importe quel prix! N'en déplaise à certains poids lourds économiques qui en appellent à une ouverture encore plus rapide, la protection des salariés passe avant tout! La mise en œuvre des concepts de protection dans les différents secteurs et entreprises doit être cohérente, elle ne doit pas être édulcorée. La santé passe avant le profit!

La crise économique ne doit pas non plus servir de prétexte pour s'attaquer aux conditions de travail. Aujourd'hui la sécurité prime, tout comme la garantie d'emplois et de revenus sûrs. Des salaires garantis et suffisants renforcent le pouvoir d'achat, ce qui aidera notre économie à se remettre sur les rails. Des emplois sûrs permettent de se perfectionner. Et une formation initiale et continue de qualité assureront également notre place dans le monde du travail numérique de demain.

**C'est ce pour quoi nous nous engageons,
pour vous et avec vous!**

Mathias Regotz
vice-président, directeur
politique d'intérêts et CCT
mathias.regotz@syna.ch





Revendications post-coronavirus de Syna «RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT»

Arno Kerst, président de Syna, revient sur les effets de la crise du coronavirus, et sur le besoin qu'on les employés d'avoir des gages de sécurité et des perspectives – pour une vie et un travail dignes.

D'après toi, qu'a déclenché la pandémie du coronavirus?

Arno Kerst: Insécurité est le mot qui me vient à l'esprit: elle a suscité, et suscite encore, des craintes pour notre propre santé et celle de nos proches et amis – dans la vie privée et au travail. Et puis, les mesures imposées ont aussi créé de l'incertitude. Les appels à rester à la maison, les écoles fermées, les trains vides, l'absence de manifestations, l'impossibilité de se rencontrer physiquement: tout le monde a dû se réorganiser en un clin d'œil, le quotidien et le travail ont été complètement bouleversés...

Que signifie la crise pour les salariés en particulier?

Les défis auxquels les employés doivent faire face sont très différents de cas en cas. Certains se sont retrouvés sans travail du jour au lendemain, avec de fortes craintes pour leur salaire. D'autres ont soudainement eu beaucoup plus à faire, la pression au travail a augmenté – avec des effets sur leur famille, par exemple lorsqu'ils ont dû en plus garder leurs enfants à la maison.

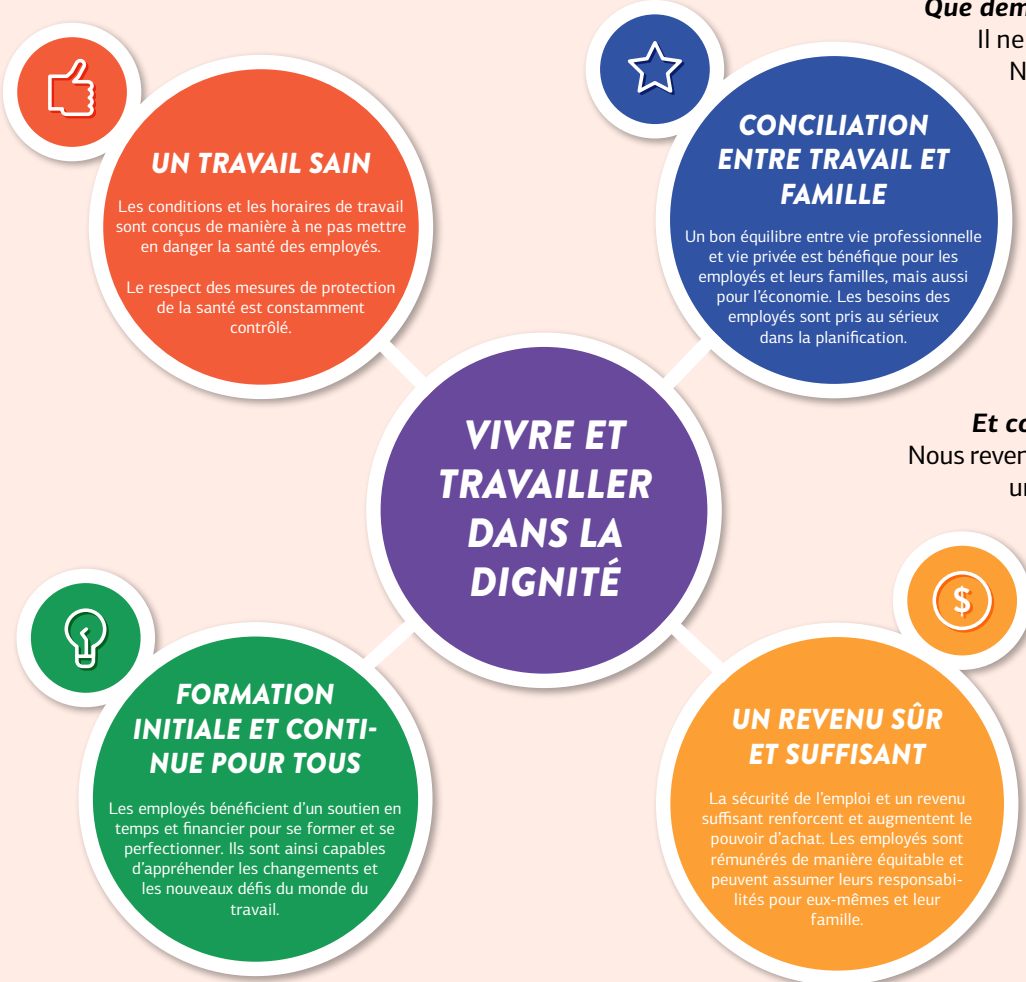


Que demande Syna pour le retour à la normale?

Il ne sert à rien d'aider uniquement les entreprises. Nous devons garantir les emplois et les salaires pour que la consommation revienne après la crise. Il est clair que le retour à notre vie d'avant ne sera pas facile. Nous devons vivre avec le virus, avec les précautions à prendre. La numérisation chamboule de toute manière le monde du travail, la crise du coronavirus n'est qu'un accélérateur... Nous exigeons donc une sécurité et des perspectives à long terme pour les salariés.

Et comment y parvenir?

Nous revendiquons aujourd'hui avec encore plus de fermeté une valeur qui a toujours été au cœur de nos pré-occupations: la dignité. Pour moi, en tant que salarié, cela signifie avant tout une relation de travail fixe et un revenu sûr, afin que je n'aie pas à me soucier de ma subsistance tous les jours. Mais cela signifie aussi que ma santé au travail n'est pas menacée et que je peux concilier mon travail et ma vie de famille. Ensuite, je suis également prêt à me former davantage et à m'adapter ainsi aux exigences changeantes du travail.



Entretien:
Dieter Egli
responsable de la communication
dieter.egli@syna.ch

QUI PAIERA POUR LA CRISE?

La crise du coronavirus entraîne des dépenses supplémentaires massives de l'État. La Confédération a les reins assez solides pour les supporter. Travail.Suisse s'engage pour qu'il n'y ait ni mesures d'économies ni augmentation des déductions salariales.

En fermant la vie publique pour se protéger contre le virus, le Conseil fédéral n'avait pas prévu à l'origine de prendre des mesures pour l'économie et les employés. Pour l'y contraindre, il aura notamment fallu que Travail.Suisse exige clairement le maintien du paiement des salaires. L'extension de l'indemnisation du chômage partiel et les allocations pour perte de gains (APG) liées au coronavirus ont alors apporté un premier soulagement. Depuis le début du mois de mai, environ 1,9 million de salariés ont bénéficié du chômage partiel, soit plus d'un tiers de tous les salariés en Suisse.

NE PAS FINANCER LES COÛTS PAR DES COTISATIONS SALARIALES

Ces mesures ont inévitablement un coût. Entre-temps, la Confédération a déjà dépensé plus de 12 milliards de francs supplémentaires pour les APG et pour l'assurance chômage (AC). Les montants promis ne suffiront pas, l'AC a besoin à elle seule de 14 milliards de francs supplémentaires d'ici la fin de l'année. La principale question qui reste ouverte est de savoir qui paiera les dettes

des APG et de l'AC: pour Travail.Suisse, il est clair que la Confédération doit en assumer la responsabilité. Il serait inacceptable que les salariés doivent payer des cotisations salariales plus élevées, voire des contributions d'assainissement, pour rembourser ces dettes au cours des années à venir. De plus: au début de l'année, l'AC n'avait pas de dette, et le pourcent de solidarité pour les salaires les plus élevés aurait cessé en 2021. Travail.Suisse demande instamment que ce prélèvement soit prolongé!

DES BÉNÉFICES GRÂCE AUX DÉPENSES PUBLIQUES

La crise du coronavirus a entraîné un arrêt temporaire de l'activité économique dans de nombreux secteurs. Toutefois, grâce au chômage partiel, les salaires continuent d'être versés même lorsqu'il y a peu de travail, ce qui permet de maintenir les emplois et d'éviter les licenciements. Pour de nombreuses entreprises, les APG et les garanties couvrent la perte de revenus. Cela a des effets importants: moins de faillites d'entreprises, moins de défauts de paiement, des loyers

qui continuent à être payés... En bref: bien que moins de travail soit effectué, l'argent continue de circuler. Grâce aux dépenses fédérales, de nombreuses entreprises peuvent continuer à fonctionner et à générer des ventes. L'économie en a bien besoin.

MAINTENANT, UNE TAXE DE CRISE!

Personne ne devrait pouvoir tirer un profit économique de la crise du coronavirus. C'est pourquoi les entreprises qui ont réalisé des bénéfices pendant cette période devraient payer plus d'impôts – et donc financer une partie des dépenses publiques. Travail.Suisse demande que l'impôt sur les bénéfices des entreprises et, le cas échéant, l'imposition des dividendes des personnes physiques soient légèrement augmentés – temporairement, par exemple pour cinq ans. C'est ça, la solidarité. En effet, les entreprises qui n'ont pas réalisé de bénéfices n'auraient pas à s'acquitter de cet impôt.

Adrian Wüthrich
Président de Travail.Suisse
wuethrich@travailsuisse.ch

«Personne ne devrait pouvoir tirer un profit économique de la crise du coronavirus.»

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse





Les témoignages de nos membres

«Quand j'ai parlé à l'ORP, j'ai demandé à la collaboratrice: où sont vos applaudissements maintenant?»

Infirmière diplômée



Santé

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL, POUR TOUS!

Dans le secteur de la santé, certaines personnes travaillent 13 heures d'affilée, tandis que d'autres ne trouvent plus de travail et ne touchent même pas d'indemnités de chômage partiel. C'est inacceptable.

Une convention collective nationale de travail (CCNT) est nécessaire.

L' image de l'infirmière masquée est devenue pour nous tous un symbole de cette crise. Nous avons applaudi les soignants. Mais il est clair qu'ils sont une fois de plus perdants.

PLUS DE TRAVAIL...

«Tout le monde parle de la pénurie de personnel infirmier alors qu'on nous enlève notre travail!» Mme Dupont* est contrariée lorsqu'elle nous parle de la situation dans l'hôpital où elle travaille en tant qu'infirmière diplômée. Elle fait partie du personnel temporaire dont les missions sont gérées par une agence. Dans la santé, il s'agit d'une pratique courante qui vise à limiter les coûts et à gagner en flexibilité. «Depuis que l'armée a été mobilisée, il y a encore moins de travail et les contrats de mission ont été annulés», explique Mme Dupont. «Nous avons passé la moitié de nos journées à nettoyer ou à faire d'autres travaux. Mais maintenant, on nous renvoie à la maison; certaines de mes collègues ont même été licenciées.» Ces employés temporaires n'auront probablement pas droit au chômage partiel, car leurs contrats de travail sont convenus sur une base mensuelle. «Quand j'ai parlé à l'ORP, j'ai demandé à la collaboratrice: où sont vos applaudissements maintenant?»

...OU TRAVAILLER JUSQU'À L'ÉPUISEMENT?

Il y a quelques semaines, le Conseil fédéral a suspendu l'ordonnance sur la durée du travail et du repos dans les hôpitaux – une mesure qu'il justifie par la charge de travail supplémentaire. Une mesure critiquée par Syna, car elle permet de faire travailler les soignants des unités de soins intensifs 13 heures non-stop sans recourir à du personnel supplémentaire. Quel paradoxe: alors que dans certains endroits, les soignants craignent pour leur emploi, dans d'autres, le personnel doit travailler jusqu'à l'épuisement.

PEU ATTRACTIF, RIEN POUR LE PERSONNEL QUALIFIÉ

Cette infirmière a rapidement quitté l'unité de soins intensifs malgré sa formation complémentaire dans le domaine: «Travailler deux ou trois week-ends par mois? Non merci!» Beaucoup quittent la profession parce que les conditions de travail et les salaires sont trop mauvaises. La pénurie de personnel qualifié est déjà là et va s'aggraver considérablement dans un avenir proche. Selon les estimations des scientifiques, il manquera environ 65 000 infirmières et infirmiers en Suisse d'ici 2030. Cette pénurie et la crise actuelle liée au coronavirus sont les conséquences d'une politique de santé malavisée: ces dernières années, les établissements de santé ont été privatisés, parfois avec des conséquences dévastatrices pour le personnel. Nous payons tous aujourd'hui les mesures d'épargne introduites sur le dos du personnel.

NOS REVENDEICATIONS

Les professions de la santé ont besoin d'une nouvelle et véritable reconnaissance. Ce n'est qu'alors que nos applaudissements auront un sens. **C'est pourquoi Syna demande:**

- ❗ Une convention collective nationale de travail (CCNT) pour le secteur de la santé, permettant à chacun de bénéficier de conditions de travail et de salaires stables et équitables.
- ❗ La Confédération doit réunir les cantons, les employeurs et les syndicats afin d'entamer les négociations.

*Nom d'emprunt. Mme Dupont connaît une infirmière et cheffe d'unité qui a été licenciée en raison de son engagement syndical.

Migmar Dhakyl
secrétaire centrale de la santé
migmar.dhakyl@syna.ch

PRÉSERVER L'EMPLOI, PROTÉGER LA SANTÉ!



L'hôtellerie et restauration doit tirer les leçons de la crise. Syna exige que la santé du personnel soit protégée, qu'aucune surcharge de travail ne soit imposée, et que la charge de travail soit incluse dans chaque contrat, pour que personne ne parte les mains vides en cas de crise.

«**F**ermé jusqu'à nouvel avis. Nous nous réjouissons de votre visite dans de meilleures conditions.» Un pays sans restaurants, ça n'existe pas... et pourtant, ce printemps, c'est devenu notre réalité. Un secteur comptant environ 200 000 employés s'est vu pratiquement interdit de travailler, à l'exception des services de livraison à domicile. Et les hôtels se sont également retrouvés sans clients.

MOINS OU PAS DE SALAIRE

Le confinement a été un choc pour les employés, car l'hôtellerie et restauration était auparavant considérée comme une branche où il était facile de trouver du travail. Une vague de licenciements a suivi, et les trois quarts des employés restants se sont retrouvés au chômage partiel, dans certains cas jusqu'à aujourd'hui. Seuls les délais de congé stricts prévus dans la convention collective de travail (CCT) ont permis d'éviter qu'un grand nombre de salariés se retrouvent sans salaire du jour au lendemain. Les personnes dont les conditions de travail sont précaires ont été particulièrement touchées: celles et ceux dont le contrat ne prévoyait pas de charge de travail fixe, ou qui travaillaient sur appel, ont subi des pertes financières importantes. Syna ne cesse de souligner ce problème pourtant bien connu dans la branche.

RISQUE RÉEL D'INFECTION

Les restaurants sont à nouveau ouverts. Un concept de protection strict devrait permettre d'éviter que la branche ne devienne un site de transmission du coronavirus et que les restaurants ne soient contraints à une nouvelle fermeture. Cependant, cela pose d'énormes défis, notamment pour le personnel, et le risque d'infection est réel: les employés de l'hôtellerie et restauration travaillent beaucoup, les attentes en matière de productivité sont énormes. Les contacts interpersonnels sont constants, surtout au sein du personnel de service, la vaisselle et les couverts utilisés sont des vecteurs potentiels du virus, et les cuisines sont exigües et chaotiques. Alors, qui peut bien avoir le temps de contrôler que le masque est porté correctement, que la distance de deux mètres est respectée?

RETROUVER LA NORMALITÉ

Nous sommes tous impatients de retourner au restaurant. La branche doit retrouver son chemin vers la normalité. Cependant, la protection du personnel doit sans exception avoir la plus haute priorité! Pour ce faire, les restaurants ont besoin de suffisamment de personnel, même si la fréquentation est plus faible en raison des restrictions en matière d'espace. C'est la seule façon de travailler correctement. **C'est pourquoi Syna demande:**

- ❗ La mise en œuvre et le respect strict des mesures de protection, même pendant les pics d'activité.
- ❗ La garantie pour les employés présentant des symptômes de maladie de pouvoir rester chez eux pendant une période suffisamment longue.
- ❗ Des contrôles officiels conséquents et suffisamment nombreux, non seulement pendant les heures de bureau mais aussi en soirée.

- ❗ L'interdiction de licencier, et l'annulation des licenciements déjà prononcés.
- ❗ L'inclusion, à l'avenir, de la charge de travail dans chaque contrat.

La branche doit tirer les leçons de la crise. Dans l'intérêt des employés, nous demandons aux employeurs, mais aussi aux clients, de se comporter correctement.

Claudia Stöckli
secrétaire centrale de l'hôtellerie et restauration
claudia.stoeckli@syna.ch

Les témoignages de nos membres



«Depuis le 11 mai, je travaille à nouveau. Mais la situation n'est pas encore revenue à la normale. Le surplus de travail dû aux mesures d'hygiène est énorme. Pour l'instant, ce n'est pas le client qui est roi, mais le désinfectant! De nombreux clients considèrent que ces mesures sont inutiles. J'espère seulement que ces personnes se protègent. Je ne veux pas être mise en quarantaine et devoir à nouveau rester à la maison... La fermeture de mon exploitation n'a pas été facile pour moi. Grâce au chômage partiel, il n'y a au moins eu aucun licenciement, mais les pertes financières sont très lourdes.»

Joy Zwysig, collaboratrice de service, Zoug



FAIS-TOI ENTENDRE GRÂCE À SYNA!

L'approvisionnement en denrées alimentaires a bien fonctionné durant la crise du coronavirus.

Cependant, les conditions de travail de celles et ceux qui s'en occupent restent médiocres.

En tant que membre de Syna, tu as sûrement déjà dû te demander pourquoi...?

Travailles-tu dans le commerce de détail, en particulier dans la vente de denrées alimentaires? Durant la crise du coronavirus, tu as joué un rôle essentiel en assurant notre approvisionnement en biens de première nécessité. Tu contribues au fonctionnement de notre système! C'est pourquoi tu mérites de meilleures conditions de travail, ce pour quoi nous nous engageons jour après jour. Voici quelques réponses à certaines questions importantes:

Comment expliquer les mauvaises conditions de travail dans le commerce de détail?

Malheureusement, le personnel du commerce de détail n'est que peu syndicalisé. Souvent, les patrons nous disent sans ménagement: «Vous ne représentez qu'un très faible pourcentage de nos employés, donc nous n'avons pas à vous parler.» À moyen et à long terme nous ne pourrions obtenir des améliorations que si le personnel de la branche est organisé à grande échelle: lorsque les syndicats s'appuient sur une base de membres forte, les conditions de travail sont meilleures. C'est prouvé.

Le travail dans le commerce de détail est dur et les salaires suffisent à peine pour vivre. Et je devrais encore payer des cotisations à Syna? Qu'est-ce que cela m'apportera?

En tant que membre de Syna, tu bénéficies d'une protection juridique pour toutes les questions qui concernent ton travail et tes assurances sociales. En outre, chez nous, tu bénéficies de nombreuses réductions et d'avantages réservés aux membres. Mais surtout, tu peux influencer directement tes conditions de travail. Chez Syna, tu as ton mot à dire sur ce que nous exigeons des employeurs, ta voix sera toujours entendue. Syna se fait le porte-parole de tes revendications. Où d'autre peux-tu avoir autant d'influence?

Cela fait maintenant des années que je suis membre et mes conditions de travail ne se sont pas vraiment améliorées. J'en ai assez.

Syna est également frustré par le manque de volonté des employeurs à apporter des améliorations. Nos demandes se heurtent toujours aux mêmes réponses: «Nous n'avons pas d'argent et nous ne voulons pas que notre liberté soit restreinte.» Un discours sans surprise. Pour le contrer, il faut que tous les employés parlent d'une seule voix, claire et ferme: «Arrêtez, on ne joue plus à ce jeu!» Sinon, rien ne changera dans cette branche.

Que puis-je faire concrètement?

Reste membre et participe à la vie de Syna en donnant ton avis. Il est également important que tu motives d'autres personnes à adhérer à Syna pour qu'en tant que responsable de la branche, je puisse dire aux employeurs: «Je représente 90% de votre personnel. Je pense que vous devriez me parler!»

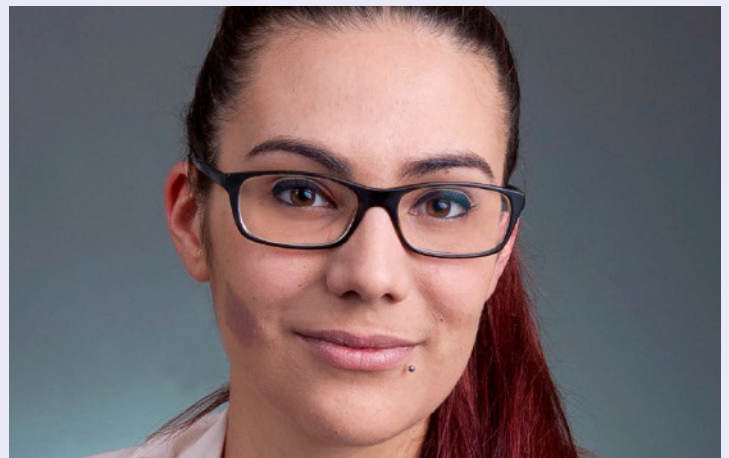
Marco Geu
secrétaire central du commerce de détail
marco.geu@syna.ch

Les témoignages de nos membres



«Dans mon équipe, il y a une bonne ambiance, mais beaucoup sont inquiets ou ont peur à cause du coronavirus. Ce serait bien si nous avions toujours assez de masques et de désinfectant, nous nous sentirions encore plus en sécurité.»

Ilona S., travaille dans le commerce de détail



«Comme beaucoup de magasins vont bientôt rouvrir, les clients ont de moins en moins de compréhension par rapport à la limitation du nombre de personnes présentes dans le magasin. Pour nous, c'est épuisant. Je souhaiterais que celles et ceux qui ont continué à travailler sans relâche soient généreusement récompensés. Je suis membre de Syna parce que je veux que la situation s'améliore pour tout le monde et pas seulement pour moi.»

Ilona P., travaille dans le commerce de détail

Coiffure

LA COURSE AU PROFIT EST UN RISQUE ÉNORME!

Première branche à reprendre du service, la coiffure est observée de près et endosse une importante responsabilité. L'application stricte, du plan de protection COVID-19 demeure la clé du succès.

À court terme, le renouvellement de la convention collective de travail (CCT) représente un autre défi de taille.

La frénésie des employeurs à vouloir faire du chiffre d'affaires n'est pas acceptable. La réouverture des salons, le 27 avril, ne doit pas avoir pour seul but de remplir les caisses à n'importe quel prix. Il faut en effet assurer la pérennité de la reprise de l'activité et éviter une nouvelle fermeture. C'est dans cette perspective que les partenaires sociaux ont doté la coiffure d'un plan de protection de la santé des employés et des clients exigeant et efficace.

RESPECTER LES MESURES DE PROTECTION

Les mesures doivent être mises en œuvre avec rigueur et durablement respectées, notamment le port obligatoire du masque (coiffeuse et cliente), la distance de deux mètres entre deux personnes, le nombre maximal de clients en fonction de la surface du salon et la désinfection systématique du matériel. Ces points, qui suscitent souvent des inquiétudes, représentent la clé du succès du dispositif.

Pour Syna, aucun relâchement dans les pratiques et la gestion, ni aucun assouplissement des règles, visant à maximiser le profit et péjorer la sécurité ne peuvent être tolérés en cette période d'incertitude sanitaire. Coiffure Suisse partage cette vision et reconnaît la nécessité d'améliorer le plan de protection sur un point spécifique: l'information aux employés. Désormais, l'employeur doit prouver que ses employés ont été dûment instruits et formés.

REPRISE DES CONTRÔLES PARITAIRES

À la suite de la réouverture des salons, les contrôles paritaires ordinaires vont reprendre et incluront un volet sur le respect du plan COVID-19. Ainsi, ces contrôles faits par la branche compléteront ceux effectués par les inspections cantonales.

Enfin, face aux excès constatés sur le terrain concernant les horaires de travail, les pauses, les heures supplémentaires, un rappel à l'ordre des employeurs s'impose. La commission paritaire en a pris acte et fera le nécessaire. En fin de compte, la CCT et la loi sur le travail existent toujours bel et bien!

13^E SALAIRE

Suspendues à cause du coronavirus, les négociations pour le renouvellement de la CCT sont sur le point de reprendre. Même si le contexte est difficile et le calendrier très court, Syna continuera de défendre l'introduction d'un 13^e salaire.

Juan Barahona
secrétaire central de la coiffure
juan.barahona@syna.ch

SYNA TE SOUTIENT!

Grâce à l'action de Syna durant la pandémie:

- tu bénéficies de mesures de protection contre le coronavirus plus fortes que les exigences fédérales minimales;
- tu as le droit de participer à la mise en œuvre de ces mesures sur ton lieu de travail;
- des contrôles supplémentaires sont mis en place;
- les employeurs sont incités à recourir au chômage partiel plutôt que de licencier;
- tes droits en lien avec le salaire, les vacances, etc. sont garantis;
- tes revendications sont défendues face aux employeurs.



Les témoignages de nos membres

«À peine notre salon réouvert, les heures d'ouverture ont été prolongées, nous obligeant à effectuer des heures supplémentaires: journées de 12h avec 30 minutes de pause pour manger – à 15h00.»

Coiffeuse, région de Zurich

«Tout le monde a peur. Nous devrions faire comme les ouvriers de la construction et manifester pour que les choses changent enfin!»

Coiffeuse avec plus de dix ans d'expérience, région de Zurich



Industrie

DU TRAVAIL, PAS DES DIVIDENDES!

Dans les entreprises industrielles suisses, de nombreux carnets de commande restent vides en raison de la crise du coronavirus. Toutefois, les employés ne doivent pas être les premiers à en payer le prix.

Le choc dans le secteur industriel est énorme: du jour au lendemain, les investissements se sont arrêtés net. Pire encore: des investissements déjà prévus sont reportés à une date ultérieure ou annulés. Les effets du confinement pèsent sur l'industrie. Toutefois,

la réaction de nombreux employeurs laisse perplexe: ils ont immédiatement ordonné la réduction des soldes d'heures flexibles et d'heures supplémentaires ainsi que du solde de vacances – apparemment pour éviter le recours au chômage partiel, pourtant prévu pour cela. Ils considèrent donc que les employés doivent être les premiers à supporter un risque dont ils ne sont pas responsables. En conséquence, Syna a dû intervenir à la suite d'informations émanant de salariés de différentes entreprises.

- ❗ cessent immédiatement d'imposer des vacances ou des heures de travail négatives,
- ❗ garantissent le versement des salaires à 100% pour les employés au chômage partiel,
- ❗ renoncent en 2020 et 2021 à tout paiement de dividendes et constituent des réserves pour les crises futures.

En tant que partenaire social, Syna est prêt à engager des discussions constructives pour trouver des solutions acceptables pour toutes les parties dans les entreprises.

Les témoignages de nos membres



«Depuis le début de la crise du coronavirus, en tant que président de la RP, j'ai été informé par Syna des droits et des devoirs des employeurs. Cela me permet d'intervenir avec assurance dans les négociations et d'obtenir de bons résultats. Je continuerai à travailler en étroite collaboration avec les équipes de Syna à l'avenir.»

Matthias Fischer, Bucher Unipektrin

LE PROFIT AVANT TOUT

Les employeurs agissent-ils de la sorte parce qu'ils craignent de ne plus pouvoir distribuer de dividendes s'ils recourent au chômage partiel? C'est probable. Les employeurs placent ainsi une fois de plus l'intérêt des investisseurs au-dessus des besoins des salariés. Même dans l'une des plus grandes crises de l'économie moderne, il semble qu'ils n'aient pas compris que les employés sont en fin de compte leur atout le plus important!

NOS REVENDEICATIONS

Syna ne peut tolérer les actions partiellement illégales des employeurs. **Nous exigeons donc que les entreprises industrielles**

- ❗ recourent activement au chômage partiel pour préserver les emplois,

SYNA À MES CÔTÉS

En automne, nous rattrapons les différentes conférences de branche du secteur de l'industrie. Comme toujours, nous avons besoin de ton opinion! Et en ces temps difficiles, notre offre pour toi en tant que membre est plus d'actualité que jamais: si tu as des problèmes, tu peux compter sur notre soutien et sur celui de ta représentation du personnel (RP)!

Nico Fröhli
secrétaire central de l'industrie
nico.froehli@syna.ch

NOUVEAU SECRÉTAIRE CENTRAL



Nico Fröhli est notre nouveau secrétaire central depuis 1^{er} novembre 2019. Auparavant, il avait travaillé pour la caisse chômage de Syna depuis 2014. Il s'est maintenant parfaitement familiarisé avec ses nouvelles fonctions. En tant que responsable de branche, il s'occupe des industries chimique et pharmaceutique, des transports, du textile et de la sécurité.



Construction

UNE PRESSION CONSTANTE

Syna continue à œuvrer pour la protection inconditionnelle de la santé des ouvriers de la construction – mais aussi pour leur protection en général. En effet, la pression sur les prix et les délais dans la construction continue d’augmenter, malgré ou à cause du coronavirus.

Les chantiers et les entreprises du secteur de la construction ont pour la plupart poursuivi leur activité durant la crise, et s’attachent maintenant à continuer de respecter les mesures de protection et d’hygiène. Jusqu’à ce qu’un vaccin soit découvert, ces mesures devraient continuer de s’appliquer sur les quelque 30 000 chantiers suisses et dans le second-œuvre. Mais la pression est grande, et début mai, la Société suisse des entrepreneurs a déjà appelé à un assouplissement des mesures de protection.

DE L’HUILE DANS LES ROUAGES

Des contrôles sont donc nécessaires. Cependant, il est impossible pour les trop rares responsables de la Suva et des organes cantonaux de surveillance de contrôler l’ensemble des chantiers et des entreprises en temps voulu... Syna continue d’exiger une mise en œuvre stricte de la protection de la santé des travailleurs dans tous les secteurs et la fermeture des entreprises qui ne respectent pas les règles. Mais pour cela, des contrôles sérieux doivent être effectués! Nous demandons donc une augmentation massive des ressources en personnel au sein de la Suva et dans les organes de contrôle cantonaux.

UNE UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES

Il serait encore plus pertinent et moins onéreux d’inclure les nombreuses commissions de branches dans lesquelles les employeurs et les employés sont représentés, et qui effectuent déjà des contrôles sur la sécurité au travail et la protection des salaires. Ces organes paritaires de contrôle pourraient intervenir sans délai; une collaboration indispensable pour que les organismes de contrôle de l’État soient en mesure de contrôler correctement.

Cette mesure est déjà mise en œuvre en Argovie où Syna, en collaboration avec les employeurs, effectue officiellement les contrôles de protection de la santé sur les chantiers pour le compte du canton. Nous serions prêts à le faire dans tous les secteurs dans toute la Suisse. En attendant, nous continuerons à être présents sur les chantiers et à intervenir lorsque des membres signalent des abus.

EMPLOI ET SALAIRE AVANT LE PROFIT!

La crise du coronavirus est également une épreuve difficile pour la construction. Les mesures sanitaires ne facilitent pas le travail sur les chantiers, de sorte que la pression sur les prix et les délais augmente. Conséquence: les employeurs exigent un assouplissement des conditions de travail ou envisagent même de supprimer des emplois. Pour Syna, c’est inacceptable. Les employés passent avant la maximisation des profits. Nous continuons à nous battre pour un emploi sûr et un revenu sûr, pour toi!

Syna exige des élus politiques et des employeurs:

- ❗ La protection de la santé au travail – sans condition!
- ❗ Pas de licenciements à cause du coronavirus!
- ❗ Pas de péjoration des conditions de travail!
- ❗ Le respect des dispositions de la convention collective de travail!

Guido Schlupe
secrétaire central de la construction
guido.schlupe@syna.ch

Johann Tscherrig
secrétaire central de l’artisanat
johann.tscherrig@syna.ch

Les témoignages de nos membres



«Le travail sur les chantiers a complètement changé de visage du jour au lendemain: il n’a pas été facile de mettre en œuvre les mesures d’hygiène immédiatement. Maintenant, les choses se passent plutôt bien. C’est difficile pour mes collègues frontaliers: les transports publics ont été partiellement fermés et les contrôles aux frontières ont été renforcés. Tout le monde est désécurisé. J’espère que cette situation exceptionnelle sera bientôt terminée et que je pourrai prendre mes enfants et ma femme dans mes bras. Ils sont seuls en Italie et ont très peur. En raison de la fermeture des frontières, je n’ai pas pu rentrer chez moi depuis Noël.»

Sabino Delvecchio, Brigue

La crise du coronavirus en Amérique latine

AIDE D'URGENCE DE BRÜCKE · LE PONT

Le coronavirus frappe plus durement ceux qui vivent déjà dans des conditions précaires.

Brücke · Le pont soutient les personnes touchées dans les pays où se déroulent ses projets.



Une travailleuse à domicile au Salvador reçoit un colis d'aide d'urgence contenant de la nourriture et des articles d'hygiène.

Des mesures de protection strictes contre le coronavirus sont également en vigueur dans de nombreux endroits en Amérique latine. Compte tenu de la faiblesse des systèmes de santé, il est essentiel d'endiguer la propagation du virus. Mais les gens s'inquiètent aussi de l'impact économique de cette crise sanitaire, qui touchera cette région beaucoup plus durement que l'Europe.

PAS DE TRAVAIL, PAS DE NOURRITURE

Une grande partie de la population latino-américaine travaille dans des conditions misérables, pratiquement sans aucune protection sur le plan légal. Au Brésil, par exemple, plus de 40% de la main-d'œuvre est employée dans le secteur informel, un chiffre qui dépasse même les 70% en Bolivie. Ces travailleurs n'ont pas de contrat de travail et n'ont donc pas droit à une aide de l'État en cas de perte d'emploi. Ils vivent au jour le jour et dépendent de leur travail pour subvenir aux besoins de leur famille. Rien qu'au Honduras, 120 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi à la mi-avril. Le danger est grand qu'en Amérique latine, des millions de personnes soient bientôt sans travail et sans aucune réserve financière.

CRISES POLITIQUES

Le président brésilien Bolsonaro a qualifié le coronavirus de «petite grippe». Mi-avril, il a congédié son ministre de la santé, ce qui lui a valu de nombreuses critiques. En Amérique centrale, les gouvernements appliquent rigoureusement le couvre-feu. Dès les premiers jours de la loi d'urgence, des perquisitions ont été effectuées au Salvador. Beaucoup craignent que les arrestations et l'interdiction de réunion ne fassent également taire opposants au gouvernement, et que ces mesures restent en vigueur longtemps après la disparition du virus. Il est donc essentiel de documenter les violations des droits humains et de renforcer la population civile.

Pour l'instant, Brücke · Le pont distribue des colis d'aide d'urgence aux familles qui ne peuvent pas sortir de chez elles et sont privées de tout revenu. Tout comme la vie quotidienne ici en Suisse, les projets sur les droits du travail, la génération de revenus et les compétences professionnelles avancent actuellement au ralenti. Brücke · Le pont et ses organisations partenaires ne remettent toutefois pas en question leur poursuite. En effet, la perspective d'avenir qu'ils offrent à des milliers de personnes est aujourd'hui plus importante que jamais.

Fabienne Jacomet
communication et politique de développement
fabienne.jacomet@bruecke-lepont.ch

Être là les uns pour les autres – au-delà des frontières

Le coronavirus nous affecte tous, en Suisse et ailleurs dans le monde. En ces périodes agitées, nous devons soutenir solidairement notre environnement immédiat – et en même temps ne pas oublier les habitants des autres pays. Brücke · Le pont est reconnaissante pour chaque don reçu pour son aide d'urgence liée au coronavirus: www.bruecke-lepont.ch/fr/coronavirus

S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Tu souhaites en savoir plus sur le travail de Brücke · Le pont? Alors abonne-toi à sa Newsletter mensuelle en ligne!

www.bruecke-lepont.ch/fr/newsletter



Prossime fasi sui cantieri

SEMPRE E ANCORA SOTTO PRESSIONE

Syna continua ad adoperarsi per la tutela incondizionata della salute non solo degli edili, ma di tutti i lavoratori e le lavoratrici. Nell'edilizia la pressione dei prezzi e delle scadenze continua a crescere – nonostante o a causa del coronavirus.

Durante la crisi la maggior parte dei cantieri edilizi non si è fermata, cercando di rispettare tutte le misure di protezione e di igiene. Nei 30 000 cantieri svizzeri e nei rami accessori dell'edilizia sarà così almeno fino a quando non verrà trovato un vaccino. Ma la pressione è grande, e a inizio maggio la Società Svizzera Impresari-Costruttori ha già chiesto un allentamento delle misure di protezione.

UNA GOCCIA NELL'OCEANO

I controlli sono quindi più che mai necessari. Tuttavia, per i pochi addetti della Suva e degli enti di controllo cantonali è impossibile ispezionare tutti i cantieri e le imprese in modo confacente... Syna continua ad esigere la tutela incondizionata della salute dei lavoratori e delle lavoratrici in tutti i settori e la chiusura delle aziende che non rispettano le disposizioni. Ma perché ciò avvenga, sono necessari controlli seri! Chiediamo pertanto un massiccio aumento delle risorse di personale della Suva e degli organi di controllo cantonali.

IMPIEGARE AL MEGLIO LE RISORSE

Sarebbe ancora più opportuno ed economico coinvolgere le numerose commissioni di settore, in cui sono rappresentati sia i datori di lavoro che i dipendenti. Queste ultime effettuano già controlli riguardanti la protezione del lavoro e dei salari. Le commissioni paritetiche possono essere impiegate subito. D'altra parte, gli organi di controllo statali sono in grado di effettuare verifiche corrette soltanto collaborando con loro. È già il caso in Argovia, dove su incarico del Cantone Syna esegue insieme ai datori di lavoro controlli ufficiali della protezione della salute nei cantieri. Noi saremmo pronti a farlo in ogni ramo

professionale e in tutto il Paese. Fino ad allora, continueremo ad essere presenti nei cantieri e interverremo laddove i nostri soci ci segnalano irregolarità.

LAVORO E REDDITO PRIMA DEL PROFITTO!

La crisi scatenata dal coronavirus sta mettendo a dura prova anche l'edilizia. I provvedimenti messi in atto per arginare la diffusione del virus non facilitano il lavoro in cantiere, e la pressione sui prezzi e sulle scadenze cresce. Per tale motivo, i datori di lavoro chiedono un allentamento delle condizioni d'impiego o pianificano addirittura tagli occupazionali. Syna non lo accetterà. I lavoratori vengono prima della massimizzazione del profitto. Continueremo a lottare per la sicurezza del lavoro e del reddito – per te!

Syna esige dal mondo politico e dai datori di lavoro:

- ❗ protezione incondizionata della salute sul lavoro!
- ❗ nessun licenziamento a causa della crisi da coronavirus!
- ❗ nessun deterioramento delle condizioni d'impiego!
- ❗ pieno rispetto delle disposizioni del contratto collettivo di lavoro anche nel contesto attuale!

Guido Schluelp
segretario centrale edilizia principale
guido.schluelp@syna.ch

Johann Tscherrig
segretario centrale artigianato
johann.tscherrig@syna.ch



Così i nostri soci vivono la crisi da coronavirus sul lavoro

«Dalla sera alla mattina il lavoro in cantiere è stato stravolto: non è stato facile attuare immediatamente le misure igieniche. Nel frattempo le cose vanno piuttosto bene. I colleghi frontalieri non hanno vita facile: i trasporti pubblici sono stati in parte soppressi e ci sono molti controlli alle dogane. Tutti sono molto disorientati. Spero che questa situazione eccezionale si risolva rapidamente e di riabbracciare presto i miei figli e mia moglie. Sono soli in Italia e hanno molta paura. A causa della chiusura delle frontiere, non torno a casa ormai da Natale...»

Sabino Delvecchio, Briga

Comercio minorista

¡DECÍDETE POR SYNA!

El suministro de alimentos ha funcionado bien durante la crisis del coronavirus. Sin embargo, las condiciones de trabajo de los que se ocupan de ello no son buenas. Como miembro de Syna, probablemente debes preguntarte por qué...

¿Trabajas en el comercio minorista, principalmente en la venta de alimentos? Entonces haz hecho una significativa contribución durante la crisis del coronavirus para asegurar nuestro suministro de bienes esenciales. ¡Eres una parte importante de la sociedad! Por eso mereces mejores condiciones de trabajo, algo por lo que trabajamos todos los días. Aquí hay algunas respuestas a algunas de las preguntas más urgentes:

¿Cuál es la razón de las malas condiciones de trabajo en el comercio minorista?

Desgraciadamente, los trabajadores del comercio minorista no están muy bien organizados en los sindicatos. Innumerables veces hemos visto que los empresarios dicen sin rodeos a los sindicatos: «Sólo representan una parte minúscula de nuestros empleados, así que no hablaremos con ustedes.» Sólo podremos mejorar a medio y largo plazo si la fuerza de trabajo del comercio minorista se organiza a gran escala: en cualquier lugar donde haya sindicatos con una fuerte base de miembros, las condiciones de trabajo son mejores. Esto está probado.

El trabajo en el comercio minorista es duro, y los salarios apenas alcanzan para vivir. ¿Y se supone que debo pagar la cuota de miembro en Syna? ¿En que me beneficia esto?

Como miembro de Syna, disfrutas de protección para problemas legales relacionados con el trabajo y la seguridad social. Además, hay muchos beneficios y ventajas al ser miembro. Pero lo más importante: Tienes una influencia directa en tus condiciones de trabajo. Internamente en Syna, puedes opinar sobre lo que exigimos a los empleadores y siempre tienes la última palabra. Syna lleva tu voz a los temas que te interesan. ¿Dónde más tienes tanta influencia?

He sido miembro durante años y mis condiciones de trabajo no han mejorado significativamente. Creo que es suficiente.

En Syna también hemos sentido frustración conseguir algo de los empresarios. Si preguntas, siempre recibes la misma respuesta: «No tenemos dinero y no queremos que restrinjan nuestra libertad.» Es claro que dirán eso. La única manera de contrarrestar esto es que todos los empleados se unan en una sola voz: «¡Las reglas del juego ya no son las mismas!» Sólo entonces las cosas cambiarán en la industria.

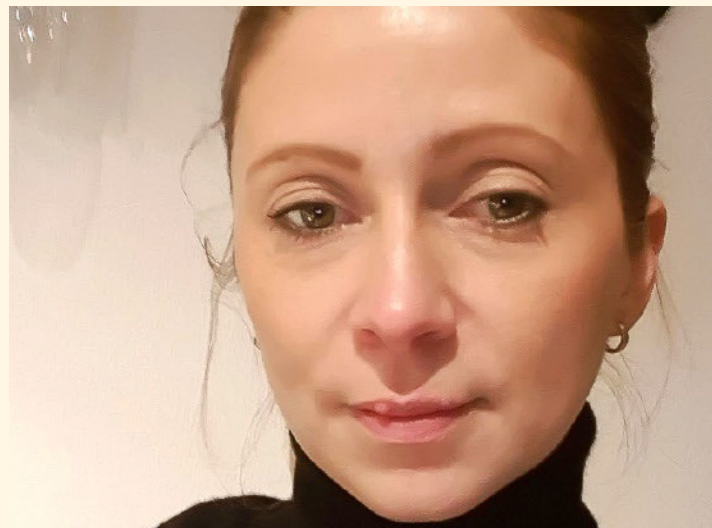
¿Qué puedo hacer concretamente?

Sigue siendo miembro y contribuye activamente con tu opinión a Syna. Es igualmente importante que motives a otros a convertirse en miembros de Syna, para que yo, representando a los trabajadores, pueda decir a los empresarios en el futuro: «Hablo por el 90 por ciento de sus empleados, tiene que escucharme.»

Marco Geu

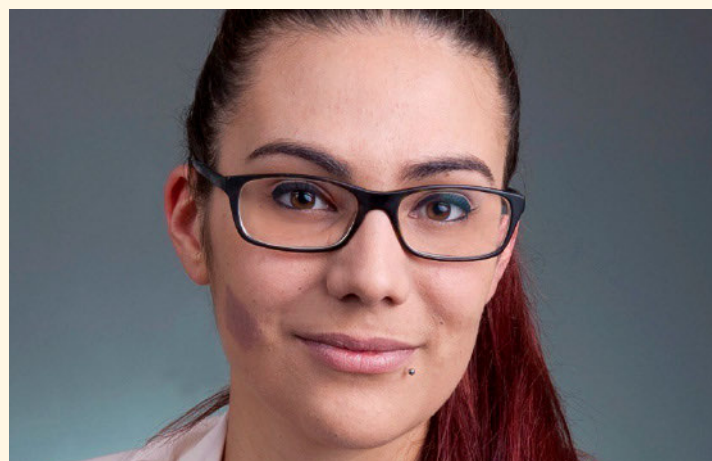
secretario central de comercio minorista
marco.geu@syna.ch

Así es como nuestros miembros experimentan la crisis



«En mi equipo hay básicamente un buen ambiente, pero muchos están inseguros o asustados por culpa del virus. Sería bueno tener suficientes máscaras y desinfectantes, entonces todos nos sentiríamos más seguros.»

Ilona S., trabajadora del comercio minorista



«Desde que hemos reabierto, los clientes cada vez entienden menos el número de personas que debe haber en la tienda. Por eso estamos agotados. Me gustaría ver una buena remuneración para aquellos que han seguido trabajando sin pausa a pesar de todo esto. Soy miembro de Syna porque quiero una mejora para todos y no sólo para mí.»

Ilona P., trabajadora del comercio minorista

São estas experiências que os nossos membros estão a viver

«Quando falei com o RAV ao telefone, perguntei à mulher: então, onde está o vosso aplauso agora?»

Enfermeira diplomada

Setor da saúde

MELHORES CONDIÇÕES LABORAIS PARA TODOS!

No setor da saúde, algumas pessoas trabalham turnos de 13 horas, enquanto outras já não encontram trabalho e nem sequer recebem subsídios de trabalho atempo reduzido. Isto não pode ser!

É preciso um acordo coletivo de trabalho nacional (GAV).

Para todos nós, a imagem da enfermeira com a máscara no rosto tornou-se o símbolo de salvação desta crise. Batemos palmas para o pessoal hospitalar. Mas agora torna-se claro que os empregados são mais uma vez os perdedores:

OU NÃO HÁ MAIS TRABALHO ...

«Todo a gente fala da falta de pessoal hospitalar enquanto o trabalho é tirado de nós!» A sra. Müller* fica exaltada quando nos fala sobre a situação no hospital em que trabalha como enfermeira diplomada. Ela faz parte dos funcionários temporários, cujos trabalhos são combinados com uma agência. Esta é uma prática comum no setor da saúde, a fim de economizar custos e poder usar as pessoas de forma mais flexível. «Desde que o exército foi mobilizado, houve ainda menos contratos de trabalho e os contratos de utilidade foram cancelados», relata a sra. Müller. «Durante a metade do dia estamos agora a limpar ou a fazer outros trabalhos. Mas agora somos mandados para casa, alguns dos meus colegas foram despedidos.» Estes funcionários temporários provavelmente nem sequer receberão subsídios de trabalho de tempo reduzido, porque os seus contratos de utilidade são acordados mensalmente. «Quando falei com o RAV ao telefone, perguntei à mulher: então, onde está o vosso aplauso agora?»

...OU TRABALHAR ATÉ CAIR DE LADO?

Há algumas semanas, o Conselho federal suspendeu o regulamento do horário de trabalho e descanso nos hospitais – e justificou – o com o trabalho adicional. O Syna criticou isto, pois desta forma pode legalmente ter enfermeiros a trabalhar em turnos de 13 horas na unidade de cuidados intensivos, sem ter de contratar novos funcionários. Isto é paradoxo: enquanto em alguns lugares as enfermeiras e os enfermeiros estão preocupadas/os com seu trabalho, em outros lugares o pessoal tem de trabalhar até cair.

POUCO ATRAENTE, NADA PARA PESSOAL QUALIFICADA

Uma enfermeira qualificada saiu rapidamente da unidade de cuidados intensivos, apesar de sua formação continuada em cuidados intensivos: «Trabalhar em dois ou três fins de semana por mês? Não, obrigada!» Muitos deixam da profissão por completo, porque as condições laborais e os salários são simplesmente demasiado maus. A falta de pessoal qualificada já existe e vai piorar drasticamente no futuro próximo. Segundo as estimativas científicas, aprox. 65 000 especialistas faltarão no setor de cuidados na Suíça até 2030. A escassez do pessoal qualificado e o pânico que agora vivemos relativamente ao coronavírus são as consequências de uma política de saúde fracassada: nos últimos anos fomos ocupados com a privatização dos estabelecimentos de saúde - em parte com consequências devastadoras para o pessoal. A custa destas pessoas realizaram-se medidas económicas, que todos nós temos de pagar caro nesta crise.

AS NOSSAS EXIGÊNCIAS

Os profissionais de saúde precisam de um novo reconhecimento real. Só assim o nosso aplauso faz sentido. **Por isso, o Syna exige:**

- ❗ É preciso um acordo coletivo de trabalho nacional (GAV) para o setor de saúde – para que todos possam beneficiar das mesmas condições laborais e salários estáveis.
- ❗ O Governo federal deve trazer os cantões, os empregadores e os sindicatos à volta de uma mesa-redonda, a fim de iniciar as negociações para este GAV.

**O nome deve ser alterado. A sra. Müller conhece uma enfermeira e chefe de departamento, que foi demitida por causa de seu envolvimento sindical.*

Migmar Dhakyel
secretária central, setor de saúde
migmar.dhakyel@syna.ch

INFORMER, RASSURER, SOUTENIR

Pour Véronique Rebetez, responsable régionale, rester proche des membres de Syna, mais aussi de ses équipes, a été une priorité quotidienne tout au long de la crise.

Au début de la crise, les membres nous ont avant tout contactés pour exprimer leurs inquiétudes. Nous avons eu énormément d'appels concernant les mesures de sécurité insuffisantes dans les entreprises. Des vendeuses nous ont interpellés par rapport au comportement de certains clients. Nous avons dû intervenir plusieurs fois auprès de certains employeurs, pour leur rappeler leur obligation de les protéger immédiatement. Les employeurs, eux-mêmes stressés, ont en général joué le jeu.

DES QUESTIONS SUR LES RHT ET LA GARDE D'ENFANTS

Notre rôle a notamment consisté à leur expliquer leurs droits dans le cadre des mesures mises en place par la Confédération. Beaucoup de membres avaient des questions sur les RHT, mais aussi sur leur droit de pouvoir garder leurs enfants. Nous avons aussi été interpellés par rapport au manque de matériel de protection, dans les EMS notamment. Des femmes ont exprimé leur peur de se retrouver confinées avec leur partenaire violent 24h/24. Lorsque les questions dépassaient notre cadre de compétences, nous les avons redirigées vers les bons organismes.

Sur le terrain, nous avons obtenu la mise en place très stricte des mesures de protection dans certains commerces de première nécessité. Et nous avons aussi obtenu l'arrêt temporaire de certains chantiers.

LES BESOINS ONT ÉVOLUÉ

Les besoins de nos membres ont évolué au fil de la crise. Les deux premières semaines, nos membres ont posé beaucoup de questions liées aux assurances sociales. Des situations inédites les interpellèrent: certains employeurs demandaient des RHT pour eux-mêmes mais licenciaient leur personnel, ou des cadres avaient déserté leur poste pour ne faire que du télétravail alors que le personnel de production devait continuer à travailler dans les ateliers sans aucune protection. Ensuite, dès fin mars, les questions du paiement des salaires se sont posées: ils n'étaient pas toujours versés, car les employeurs

attendaient le versement des RHT ou des avances. Vers la fin avril, nous avons ressenti un certain relâchement des tensions. Malgré leurs craintes, certains ouvriers étaient favorables à travailler pour éviter une diminution de leur salaire en raison des RHT.

NOUVELLE MANIÈRE DE TRAVAILLER

Au sein du secrétariat, nous avons également revu notre manière de travailler. Les dossiers juridiques et les conseils ont été traités essentiellement à distance, par téléphone ou par e-mail. Une équipe de secrétaires syndicaux a poursuivi ses visites de chantier pour veiller au respect des mesures de sécurité et pour soutenir les ouvriers. Nous ne sommes intervenus pour exiger des fermetures de chantier qu'avec leur accord. Nous nous sommes également rendus dans les commerces restés ouverts et avons pu vérifier les conditions de travail.

Entretien:
Tania Séverin
rédactrice régions romandes
tania.severin@syna.ch

Concilier travail et responsabilités familiales

«Sur le plan personnel, cette période spéciale a été plutôt stressante. En tant que responsable, j'avais à cœur de montrer l'exemple et d'être aux côtés de mon équipe au bureau. Par chance, mon conjoint travaille dans une entreprise qui a réparti ses collaborateurs en deux équipes – matin et après-midi – ce qui nous a permis de nous alterner. J'ai donc pris pour habitude d'aller au bureau de 6h à 13h, et de rentrer ensuite pour m'occuper de mes enfants tout en faisant un peu de télétravail. Globalement, je dirais que si cette double charge jour après jour est parfois pesante, elle nous a néanmoins permis de resserrer nos liens familiaux, et de nous recentrer sur des choses essentielles de la vie.»



«Les besoins de nos membres ont évolué au fil de la crise.»

Véronique Rebetez

«UNE AIDE EN TOUTE SIMPLICITÉ»

Danilo Ronzani, responsable régional de Syna pour la Suisse orientale, veut être présent sur le terrain.

Pour lui, les contrôles visant la protection de la santé sont positifs.

Il s'engage pour leur maintien.

Après avoir dû fermer la réception de notre secrétariat, nous avons considérablement étoffé notre présence téléphonique. Avec succès: au début, nous avons reçu beaucoup de demandes de la part d'employés qui avaient peur d'être infectés au travail ou qui appartenaient à des groupes à risque. En outre, de nombreux frontaliers autrichiens travaillent dans notre région, et pour eux, tout est souvent encore plus compliqué.

APAISER ET RASSURER

Si quelqu'un nous signale que la protection de la santé au travail n'est pas mise en œuvre, nous intervenons, soit directement auprès des

entreprises avec lesquelles nous avons de nombreux contacts, soit auprès des organes de contrôle. Mais une tâche importante consiste également à collecter et à transmettre des informations: quelles sont les dispositions légales en vigueur, où peut-on trouver des listes de contrôle ou comment remplir correctement les formulaires de demande? Nous avons ainsi pu rassurer et expliquer les démarches à effectuer. Notre indépendance et l'aide que nous pouvons apporter en toute simplicité sont particulièrement appréciées.

Bien sûr, cela ne change rien à la situation dramatique qui fait que de nombreux membres sont reconnaissants de recevoir des conseils pour se défendre: rien que de février à mars, le canton de Saint-Gall a enregistré 1500 nouveaux chômeurs, atteignant environ 12 000 personnes inscrites. Et en avril, plus de 8500 entreprises étaient annoncées au chômage partiel. L'indemnisation n'atteint alors que 80%. Une situation difficile pour les personnes au salaire modeste, surtout si aucune fin n'est en vue.

CONTRÔLER LA PROTECTION DE LA SANTÉ

Comme toutes les activités de nos sections sont au point mort et que personne ne peut venir nous voir, nous allons au contact de nos membres, par exemple en leur téléphonant. Cela donne lieu à des discussions intéressantes qui nous permettent d'en apprendre beaucoup sur la situation dans les différents secteurs. Nous avons beaucoup recouru au télétravail. Il est donc important pour moi que nous soyons présents sur le terrain: nous nous rendons maintenant régulièrement sur les chantiers, chez les détaillants, dans les stations-service ou les salons de coiffure et nous contrôlons les mesures de protection de la santé. J'ai remarqué qu'en temps de crise, les contrastes tendent à s'atténuer: les patrons eux-mêmes sont également désécurisés. Ils se réjouissent même souvent de notre visite. Les mesures de protection sont plus efficaces lorsqu'elles sont mises en œuvre en partenariat entre employeurs et employés. Et les travailleurs doivent également faire attention à eux, même si, sur les chantiers en particulier, ce sont des «solides».

NE PAS SE RELÂCHER

Je ne me risquerai pas à faire un pronostic sur la manière dont la situation va évoluer. Le plus important, c'est qu'aucun d'entre nous n'abandonne. Nous devons nous protéger en permanence et la protection de la santé au travail doit continuer à être rigoureusement contrôlée. Nous devons également veiller à ce que le partenariat social continue de fonctionner, surtout maintenant que de nombreuses entreprises se retrouvent dans une situation vraiment difficile. Nous, les syndicats, travaillons dur pour y parvenir – un travail parfois en arrière-plan, que l'on ne voit pas directement.



**«Il est important pour moi
que nous soyons présents
sur le terrain.»**

Danilo Ronzani

Entretien:
Dieter Egli
responsable de la communication
dieter.egli@syna.ch

PORTRAIT

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR JOËL MUGNY

En trente ans chez Syna, Joël Mugny, responsable de Syna Genève, a exercé plusieurs métiers...

sans changer d'employeur! Au moment de remettre les clés du bureau genevois à son successeur, il revient sur les temps forts de sa carrière.

J'ai rejoint le syndicat FCTC (ancêtre de Syna) peu avant la crise économique de 1992, qui a provoqué un grand nombre de fermetures et de faillites! J'ai alors été très sollicité par l'accompagnement de ces procédures de faillite. J'ai également été chargé de réactiver la caisse de chômage du syndicat. Et comme il y avait beaucoup de spécificités par rapport aux assurances, aux impôts à la source, etc. tout le travail s'est fait à Genève. Durant ces premières années, j'ai donc fait beaucoup de gestion, de finances, et d'administration...

FUSION ET SECTEUR TERTIAIRE

Fin 1998, le regroupement de plusieurs syndicats a donné naissance à Syna. Le secteur tertiaire est alors venu s'ajouter à nos activités. J'ai repris toutes les négociations des secteurs de la vente, des EMS, de la coiffure, de la boulangerie, etc. sur Genève. D'administrateur, je suis peu à peu devenu négociateur...

De cette période, je garde un souvenir fort de l'initiative «Plus de bras pour plus de cœur», pour laquelle Syna a récolté seul les signatures nécessaires, et qui a obtenu plus de 70% de «oui» devant le peuple! Il s'agissait de renforcer le personnel des EMS pour assurer la qualité des soins et de l'accompagnement des résidents.

RESPONSABILITÉS INTERSYNDICALES

À Genève, les différents syndicats sont regroupés au sein de la Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS). Ensemble, nous agissons sur le plan politique. Nous défendons les intérêts des travailleurs, et nous lançons régulièrement des initiatives, comme celle pour l'introduction d'un salaire minimum à 23 francs qui sera prochainement soumise au vote. Mon travail chez Syna a donc également une dimension politique...

LA FORMATION, UN ENJEU ESSENTIEL

Vice-président de la CGAS durant plusieurs années, j'ai aussi présidé la commission de gestion et de formation professionnelle. Cette

thématique me touche beaucoup, car la formation tout au long de la vie me semble plus importante que jamais. Par exemple, l'avènement des caisses automatiques a quelque chose de réjouissant, car les caissières qui passent leur journée à faire défiler des produits pour les scanner ont très souvent des problèmes de dos. Néanmoins, il faut impérativement former toutes ces personnes pour qu'elles puissent continuer à participer à la vie active!

ET DEMAIN?

Maintenir la vie syndicale est un vrai défi, car les jeunes s'engagent différemment. Ils préfèrent une action immédiate à un engagement à long terme. Sur Genève, je pense que Syna doit se renforcer dans le secteur tertiaire, notamment dans la santé. Et plus généralement, nous devons nous engager dans la lutte pour le climat, qui est aussi une lutte sociale. En effet, le dérèglement climatique affecte aussi la santé des travailleurs. Enfin, la crise du coronavirus risque de provoquer une crise économique qui nous ramènera à une situation proche de celle que j'ai connue dans les années 90. Syna devra être là pour défendre tous les travailleurs, qui ne doivent pas payer seuls le prix de cette crise sanitaire.

LE MOT DE LA FIN

Je m'estime chanceux d'avoir pu passer autant d'années avec Syna. J'ai pu exercer plusieurs métiers, j'ai pu m'engager et j'ai connu de nombreuses satisfactions. Longue vie au syndicalisme et osons le changement. Unis nous sommes plus forts, c'est certainement le message qui doit être la première vision que nous devons transmettre à nos collègues et futurs adhérents.

Entretien:
Tania Séverin
rédactrice régions romandes
tania.severin@syna.ch



Le calme avant la tempête: Joël Mugny s'apprête à participer à une manifestation de la construction en novembre 2018 à Genève.

SYNA EST LÀ POUR TOI!

Nos secrétariats régionaux sont là pour te soutenir et te conseiller, aussi – et en particulier – durant cette crise du coronavirus.

Ils sont joignables comme d'habitude par courriel et par téléphone. Leurs horaires d'ouverture ont parfois été légèrement adaptés en raison de la crise sanitaire. Tu trouveras les horaires actualisés sur le site Syna de ta région: www.syna.ch/regions

Les documents peuvent être déposés dans les boîtes aux lettres de ton secrétariat régional, ou envoyés par la poste.

Et selon les besoins et les disponibilités de chacun, nous pouvons conduire des entretiens au secrétariat.

Merci de nous contacter par téléphone pour fixer un rendez-vous.

RÉGION FRIBOURG/NEUCHÂTEL

www.fribourg-neuchatel.syna.ch

Secrétariat Fribourg

Secrétariat régional Syna
Route du Petit-Moncor 1a
Case postale 43
1752 Villars-sur-Glâne 1
Téléphone: 026 409 78 20
E-mail: fribourg@syna.ch

Secrétariat Bulle

Secrétariat régional Syna
Route de Riaz 8–10
1630 Bulle
Téléphone: 026 919 59 09
E-mail: bulle@syna.ch

Secrétariat Neuchâtel

Secrétariat régional Syna
Rue St. Maurice 2
2001 Neuchâtel
Téléphone: 032 725 86 33
E-mail: neuchatel@syna.ch

RÉGION GENÈVE

www.geneve.syna.ch

Secrétariat régional Syna
Rue Caroline 24
Case postale 1512
1227 Carouge
Téléphone: 022 304 86 00
Fax: 022 304 86 01
E-mail: geneve@syna.ch

RÉGION JURA

www.jura.syna.ch

Secrétariat régional Syna
Rue de l'Avenir 2
2800 Delémont
Téléphone: 032 421 35 45
Fax: 032 421 35 40
E-mail: delemont@syna.ch

RÉGION VAUD

www.vaud.syna.ch

Secrétariat régional Syna
Rue du Valentin 18
1004 Lausanne
Téléphone: 021 323 86 17
Fax: 021 323 64 17
E-mail: lausanne@syna.ch

IMPRESSUM

Syna Magazine

Journal officiel de publications pour les membres Syna

Parutions	8 éditions par année
Tirage	7 746 exemplaires (REMP 2019)
Éditeur	Syna – le syndicat Secrétariat central, case postale 1668 4601 Olten, www.syna.ch
Rédaction/comp.	kommunikation@syna.ch
Rédaction Travail.Suisse	Linda Rosenkranz rosenkranz@travailsuisse.ch
Impression/expédition	Merkur Zeitungsdruck AG
Modification d'adresses	info@syna.ch

Prochaine édition 21 août 2020
Clôture de la rédaction 5 août 2020, 12h00

Crédits photographiques

Front	Adobe Stock
Page 2	Syndicat: Syna / Branches: Dan Peled
Page 3	Adobe Stock
Page 4	Illustration: Syna / Photo: André Marty
Page 5	Béatrice Devènes
Page 6	Adobe Stock
Page 7	màd
Page 8	màd
Page 9	Dan Peled/DPA
Page 10	en haut: Adobe Stock / Portraits: màd
Page 11	en haut: GettyImages / Portrait: màd
Page 12	Brücke · Le pont
Page 13	màd
Page 14	màd
Page 15	Adobe Stock
Page 16	Syna
Page 17	Syna
Page 18	Syna
Page 20	gauche: Association «Le congé paternité maintenant!» / droit: Syna



Votation populaire 27.9.2020

La crise du coronavirus a plongé la démocratie directe en Suisse dans un sommeil profond. Mais le peuple suisse sera bientôt à nouveau appelé à se prononcer: **le 27 septembre 2020**, deux initiatives qui tiennent particulièrement à cœur à Syna seront soumises au vote.



OUI à 2 semaines de congé paternité!

La crise du coronavirus a changé beaucoup de choses. Elle a surtout mis en exergue l'importance de la présence des parents auprès de leurs enfants. Et le fait que les pères ont un rôle central à jouer. Le congé paternité est donc plus important que jamais! En effet, il permet de soulager les mères après la grossesse et l'accouchement. Il ne s'agit pas de vacances supplémentaires, mais d'un travail intense au sein de la famille! Et qui devrait servir à répartir la charge de manière égale.

En matière de politique familiale, la Suisse est un pays en voie de développement. Par rapport à l'Europe, nous sommes encore à l'âge de pierre en matière de congé paternité. C'est dommage, mais aussi problématique pour la branche. Dans le monde entier, les meilleurs cerveaux travaillent pour des entreprises qui offrent une organisation familiale généreuse et moderne. Un régime légal de congé de paternité donnera aux PME les mêmes possibilités, leur permettant ainsi de se positionner comme des employeurs attrayants pour la jeune génération. Nous avons tous récolté avec enthousiasme des signatures pour cette initiative. Maintenant, nous pouvons certainement aider ce projet à devenir réalité! Le 7 juin, jour de la fête des pères, la campagne sera lancée: www.conge-paternite.ch



NON à l'initiative de limitation!

Avec son initiative de limitation (initiative de résiliation), l'UDC veut supprimer la libre circulation des personnes avec l'UE. Cela signifierait également la fin des accords bilatéraux, faisant peser sur la Suisse le risque d'une pénurie dévastatrice de personnel qualifié. La crise du coronavirus a clairement montré que nous sommes dépendants de la main d'œuvre étrangère: dans les branches d'importance systémique comme la santé en particulier, rien ne fonctionnerait sans elle.

La campagne de Syna «Rien ne va plus» présente quelques-uns de ces travailleurs: par exemple, le grutier Manuel de Guinée-Bissau ou l'infirmière spécialisée Andrea d'Allemagne, qui fait partie de celles et ceux dont nous avons applaudi l'engagement durant la crise du coronavirus.

www.rien-ne-va-plus.info

ARC OUVRE À NOUVEAU SES PORTES!

A partir du 8 juin, les cours de notre partenaire de formation ARC se dérouleront comme prévu – mesures de sécurité garanties!
Profite de sa large palette de formations gratuites pour les membres de Syna en t'inscrivant à l'un de ses prochains cours:

La retraite: Comment m'y préparer financièrement et moralement?

- Prendre conscience des répercussions en matière d'assurances sociales, notamment dans l'AVS et la prévoyance professionnelle (2^e pilier) lorsqu'on se prépare à la retraite,
- répondre aux questions et demandes des participant(e)s en analysant leur situation,
- comprendre les enjeux psychologiques liés aux changements engendrés par la retraite,
- mieux se préparer à ces changements.

18 et 19 juin, 9h00-17h00
Chexbres, Hôtel Préalpina

Motivation et confiance en soi: secrets de l'anti-burnout

- Repérer les facteurs importants pour expliquer la motivation ou la démotivation humaine,
- reconnaître les symptômes,
- questionner les liens entre la motivation, le rapport à l'autorité et la relation à l'autre,
- se motiver, motiver quelqu'un, se faire motiver,
- reprendre le contrôle et la responsabilité de son existence.

24 juin, 9h00-17h00

Delémont, Hôtel le National

Plus d'informations et inscription: www.formation-arc.ch